Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 029-212900872-20260720-D202640-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026/40

Conseillers en exercice : 15
Quorum : 08
Conseillers présents : 11
Conseillers ayant pris part au vote : 11
Date de convocation : 01/07/2026

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal, dûment convoqué, réuni le Mardi 07 juillet 2026, dans la salle du Conseil municipal à 18h30 sous la présidence de Yves TYMEN, Maire de la commune.

Tous les membres étaient présents à l'exception de Marie-Louise PETITBON, excusée ; Emmanuelle LE STUM, excusée ; Agnès MARTIN, excusée et Cyrille LAGRANGE, excusée.

Absent :

Secrétaire de séance : Aude BOURHIS

Objet – Demande subvention robots aspirateur

Présentation : Romain LE BRUSQ

Monsieur LE BRUSQ Romain, Adjoint, explique que dans le cadre d'un dispositif de remboursement de matériel, il est possible d'acquérir des robots aspirateurs – laveurs.

Le remboursement de matériel de prévention des risques professionnels acheté au bénéfice des agents ne peut être inférieur à 300 € et vise à couvrir 80 % de la dépense réalisée et est plafonné à 3 000 € TTC.

Il est précisé que le dépôt du dossier se fait avec facture (et non avec des devis).

Le coût estimé de cette acquisition s'élève à 1 500 € HT. Il est précisé que ce montant est à titre indicatif.

Entendu l'exposé de Monsieur LE BRUSQ Romain, et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

par : 11 voix pour - 0 abstention - 0 voix contre

- **APPROUVE** l'acquisition de robots aspirateur-laveur dans la limite maximum de 2 500 € HT hors subvention ;
- **APPROUVE** le dépôt d'une demande de remboursement pour cette acquisition ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme

Le Juch, le 20 juillet 2026

MAIRIE DU JUCH (Finistère)

Le secrétaire de séance

Le Maire, Yves TYMEN